

RÈGLEMENT

« TROPHÉES FOCALES »

Lumen & Lux organise dans le cadre de l'événement FOCALES Forum des lumières durables « Les Trophées FOCALES » qui seront attribués le **mardi 28 juin 2022**. Ils récompenseront 3 luminaires dans les catégories suivantes : Trophée « **Impact Environnementaux** », Trophée « **Efficacité Lumineuse** » et Trophée « **Fabriqué en France** ».

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de trophée si le nombre de dossiers ou la qualité des dossiers sont insuffisants.

Article 1 - Candidats et Luminaires :

Le concours est ouvert à toutes les entreprises enregistrées en France et participant en tant qu'exposants ou intervenants aux conférences de l'événement FOCALES, Forum des lumières durables.

Trois trophées seront attribués :

1. Le Trophées « Impact Environnementaux » qui récompensera un luminaire à Led intégré,
2. Le Trophée « Efficacité Lumineuse » qui récompensera un luminaire Led intégré,
3. Le Trophée « Fabriqué en France » qui récompensera un luminaire fonctionnel à Led intégré.

Le concours se déroule en deux étapes :

1. La vérification de la déclaration de conformité UE et de l'appartenance à un éco-organisme Français ou à une organisation Européenne,
2. La délibération du jury se tiendra le **lundi 27 juin à 17h00**.

Article 2 - Dossiers de candidatures et frais de participation :

A. Dossiers de candidature :

Les candidats doivent fournir à contact@luminaire.org :

- I. **Pour le 1er juin 2022 au plus tard** : un bulletin d'inscription
- II. **Pour le 8 juin 2022 au plus tard** (pour tous les luminaires) :



FOCALES

Forum des lumières durables

1. Une fiche technique comprenant :
 - Le schéma du luminaire,
 - Le mode d'emploi du luminaire,
 - Les fonctionnalités du luminaire,
 - La destination d'usage
 - Les caractéristiques de la source lumineuse (Type / WATT/ LUMEN/ IRC/ TC),
 - Et tout autre élément que le candidat souhaite porter à la connaissance du jury.
 2. Les fichiers numériques d'au minimum deux photos du luminaire et d'au maximum 5, libres de droits. Les fichiers devront être en haute définition, c'est-à-dire de format A4 en résolution 300dpi. L'une des photos devra être sans fond. Indiquer le copyright du photographe.
- ⇒ **Pour les luminaires concourant pour le Trophée « Impact environnementaux »** : une Analyse de Cycle de vie détaillée et documentée du luminaire
- ⇒ **Pour les luminaires concourant pour le Trophée « Efficacité Lumineuse »** : un rapport photométrique détaillé du luminaire
- ⇒ **Pour les luminaires concourant pour le Trophée « Fabriqué en France »** : une nomenclature détaillée du luminaire

B. Frais d'inscription : l'inscription au concours est gratuite.

Article 3 - Composition du Jury :

Le jury sera composé de personnalités qualifiées et de professionnels des secteurs du luminaire.

Le jury sera composé des 10 membres suivants :

- Président désigné par LUMEN&LUX
- 1 Représentant de PEP ECOPASSPORT
- 1 Représentant du CSTB
- 3 Représentants de désignés par LUMEN&LUX
- 1 Représentant désigné par LUX

Les membres du jury devront s'engager à ne pas avoir de liens professionnels ni familiaux avec aucun des candidats.

Article 4 - Critères de sélection :

Pour chaque catégorie, chaque membre du jury élira un luminaire. Les délibérations du jury sont souveraines. En cas d'égalité de votes entre deux candidats, le Président du jury bénéficiera d'une voix prépondérante.

Le Trophée « Impact Environnementaux » récompensera l'Analyse de Cycle de Vie la plus détaillée et conforme aux normes internationales. Le jury prendra en compte la qualité des informations fournies et les justificatifs fournis (BOM, facture de composants).

Le Trophée « Efficacité lumineuse » récompensera le meilleur rapport lumen/Watt d'un luminaire ayant un UGR <19 et ayant au maximum 60% du flux dans 90°. Le jury tiendra compte de la qualité de la photométrie fournie et du statut du laboratoire émetteur.

Le Trophée « Fabriqué en France » récompensera le luminaire dont la partie « Fabriqué en France » sera la plus importante. Les dossiers devront être détaillés et justifiés. Le jury se fondera sur les critères du « Fabriqué en France » précisés par la Direction Générale des Entreprises.

Les informations fournies resteront confidentielles, les membres du Jury signeront un engagement de confidentialité.

Article 5 Calendrier :

Le calendrier des trophées FOCALES est le suivant :

1. Inscription : avant le **1er juin 2022** par e-mail (cf. bon d'inscription),
2. Envoi du dossier de candidature par mail à contact@pil-luminaire.org au plus tard le **8 juin 2022**,
3. Réunion du jury et attribution des 3 lauréats : le lundi **27 juin 2022** à 17h00,
4. Remise des prix, le mardi **28 juin 2022** à 18H00 au salon FOCALES.

Article 6 Remise des Prix :

Ce concours ne donne lieu à aucune récompense financière.

Article 7 Financement et Organisation :

Dans le cadre du partenariat entre l'Association PIL-luminaire et l'association Lumen & Lux :

- ⇒ L'association Lumen & Lux assure la promotion du concours, la communication sur les gagnants ainsi que le recrutement des membres du jury,
- ⇒ PIL-luminaire fournit les moyens logistiques (gestion des dossiers de candidature, salle des délibérations, communiqué de presse) de l'événement.

Nom de l'entreprise candidate :

Je confirme accepter les termes du règlement « Trophée »

Fait à

Le

Signature